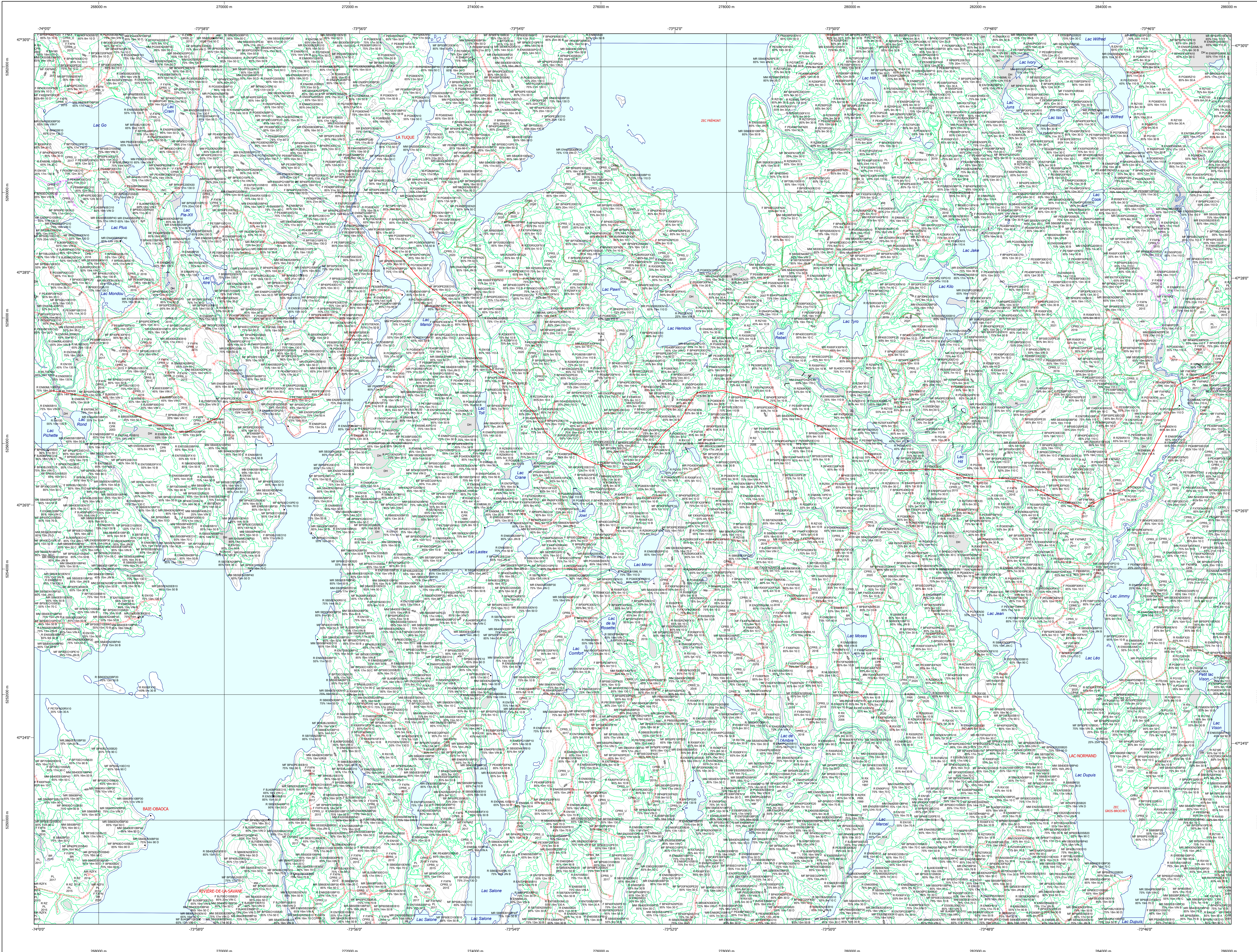


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
ES	Essence de Se-AFP	X	X	X	X
CT	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EP	Intervention partielle	X	X	X	X
EP	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
EP	Classe de coupe	X	X	X	X
EP	Code de coupe	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
ES	ES	CT	EP	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUX
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE	RÉSINEUX	CODE	FEUILLEUX	CODE	FEUILLEUX
EB	Épérette blanche	BO	Bouleau gris	FO	Faîne noir
EN	Épérette noire	BJ	Bouleau jaune	FP	Faîne rouge
EU	Épérette rouge	BL	Bouleau à queue (blanc)	FR	Faîne blanche
EV	Épérette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Faîne tolérante à l'ombre
ME	Mélèze européenne	CC	Chêne cendre	FX	Faîne exotisme
MH	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Faîne redoux indistincte
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	FA	Hêtre à grandes feuilles
PN	Pin blanc	CI	Chêne bicoloré	NC	Noyer cendré
PC	Pin rigide (des cônes)	CA	Chêne rouvre	NO	Noyer
PI	Pin sylvestre	CE	Chêne vert	OA	Orme d'Amérique
PL	Pin laricin	CF	Chêne rouvre	OB	Orme de Virginie
PR	Pin rouge	CG	Chêne à gros fruits	OC	Orme de Virginie
PS	Pin sylvestre	CH	Chêne à gros fruits	OD	Orme de Virginie
RE	Résineux indistinctes	CI	Chêne bicoloré	OE	Orme de Virginie
RZ	Résineux indistinctes	CA	Chêne rouvre	OF	Orme de Virginie
SA	Sapin baumier	CE	Chêne rouvre	OG	Orme de Virginie
SB	Sapin baumier	CF	Chêne rouvre	OH	Orme de Virginie
TO	Thuja occidentale	CG	Chêne à gros fruits	OI	Orme de Virginie

CLASSES D'ÂGE

FEUILLEMENTS	0 (0 à 20)	30 (21 à 40)	60 (41 à 60)	90 (61 à 80)	120 (81 à 100)	150 (101 à 120)	180 (121 et plus)
FEUILLEMENTS	Jeune inégale (JIN)						
FEUILLEMENTS	Vieux inégale (VIN)						

Étage

Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI) et C-étage (CI)	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres ou plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIN) et vieux inégaux (VIN).	

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CH	Chablis total	CB	Coupe d'amélioration
DT	Dépassement total	CC	Coupe en damier
EP	Épidémie grave	CD	Coupe à diamètre limite
VER	Verges grave	CE	Coupe à diamètre limite
INTERVENTIONS D'ORIGINE		CF	Coupe de présilage
BRD	Brûls en partie	CG	Coupe de présilage
CBA	Coupe par bandes	CH	Coupe de présilage
CBT	Coupe par bande totale	CI	Coupe de présilage
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJ	Coupe de présilage
CF	Coupe progressive inégale phase finale	CK	Coupe de présilage
CFI	Coupe progressive inégale phase finale	CL	Coupe de présilage
CFH	Coupe avec protection de la haute	CM	Coupe de présilage
CFP	Coupe avec protection de la régénération	CN	Coupe de présilage
CFT	Coupe avec protection des petites tiges marquées et des sols	CO	Coupe de présilage
CRC	Coupe de récupération dans un brûls	CP	Coupe progressive inégale
CRS	Coupe avec réserve de semencier	CPC	Coupe progressive inégale
CS	Coupe totale	CPI	Coupe progressive inégale
CT	Élimination des tiges résiduelles	CPII	Coupe progressive inégale
ENS	Ensemencement avec mini-semis	CPIII	Coupe progressive inégale
ET	Ensemencement	CPIV	Coupe progressive inégale
FR	Friche	CPIV	Coupe progressive inégale
PL	Plantation	CPIV	Coupe progressive inégale
PLB	Plantation de bouclures	CPIV	Coupe progressive inégale
PLR	Plantation avec semis en récipients	CPIV	Coupe progressive inégale
PRR	Régénération naturelle pour constituer l'équipement d'une plantation	CPIV	Coupe progressive inégale
REA	Régénération d'une plantation	CPIV	Coupe progressive inégale
REB	Régénération de site d'infrastructure abandonnée	CPIV	Coupe progressive inégale
RRS	Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	CPIV	Coupe progressive inégale
PTA	Coupe progressive inégale par trouées grandes	CPIV	Coupe progressive inégale
RPB	Coupe de récupération partielle dans un brûls	CPIV	Coupe progressive inégale
RPV	Régénération naturelle	CPIV	Coupe progressive inégale
RTB	Régénération naturelle	CPIV	Coupe progressive inégale
RTV	Régénération naturelle	CPIV	Coupe progressive inégale
RRB	Régénération naturelle	CPIV	Coupe progressive inégale
RRV	Régénération naturelle	CPIV	Coupe progressive inégale
RRB	Régénération naturelle	CPIV	Coupe progressive inégale
RRV	Régénération naturelle	CPIV	Coupe progressive inégale

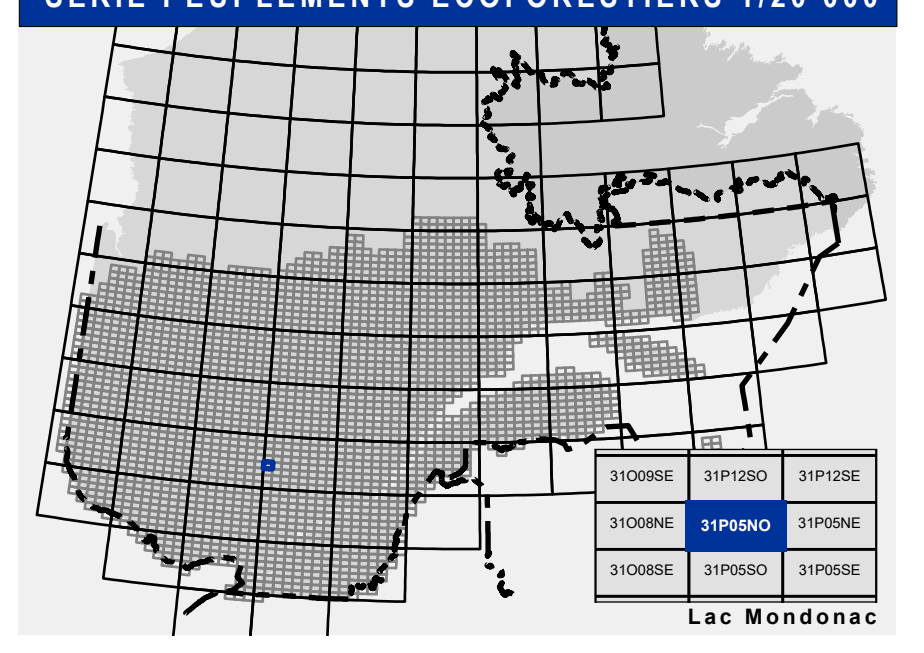
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	4% à 9%
AL	Alutaine	10% à 15%
E	Éclaircie commerciale	16% à 20%
F	Forêt	21% à 25%
G	Gros bois	26% à 30%
H	Humide	31% à 40%
I	Inclinaison forte	41% et plus
S	Sommet	Enfure de 41% et plus

CODE NON FORESTIER

CODE	DÉSIGNATION	CODE NON FORESTIER	DÉSIGNATION
A	Terrain agricole	GR	Graville
AP	Aire d'emplacement et d'éclaircie de plus	NI	Site inondé, site exondé
AT	Terrain agricole dans les secteurs à vocation forestière	LE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	ND	Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (non-bois)
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
		RO	Route et autoroute (empiré)

SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4-5
 - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, site, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de coordonnées
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyloène
 - Terrain de camping
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Esker
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
- Surface de référence géodésique
 - Système de référence géodésique
 - Projet cartographique
 - Origine des altitudes
 - Équidistance des courbes de niveau
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille
 - Longueur origine (méridien central)
 - Latitude d'origine (équateur) 0°
 - Coordonnées d'origine
 - Facteur d'échelle

Sources

Donnée: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 14/04/2005
 Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, 22/09/2003

Informations forestières

Nombre d'inventaires effectués: 56 inventaires
 Année des photos pour la production de la carte (Espèces de recensement principales): 2019
 Date de mise à jour principale: Octobre 2023
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
 2701, de l'avenue Duval, Québec, QC G1M 3S9
 Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec